

DONATION

Pièces à fournir pour une donation entre époux

Afin de constituer votre dossier, merci de rassembler les documents suivants :

Documents d'identité

- Carte d'identité ou passeport des deux époux
- Livret de famille

Documents relatifs à la situation matrimoniale

- Contrat de mariage (le cas échéant) ou indication du régime matrimonial actuel

Informations complémentaires

- Fiche d'état civil complétée (disponible auprès de l'office notarial)
- Relevé d'identité bancaire (RIB) pour les éventuelles formalités
- Informations précises sur les biens à inclure dans la donation (si applicable)